La CGT Gazette des RP et élu·es du Siège

Novembre 2026




La Gazette met les gaz sur le secteur de l'info et des sports

# Le pacte des élites

Un rédacteur en chef diffuse un brûlot au 20H de France 2 qui exécute d'un trait de plume tout un mouvement social et un candidat à l'élection présidentielle. Tout va bien pour lui : il garde sa case magazine du week-end !

Une éditorialiste politique de franceinfo canal 16 déverse son fiel à longueur d'année sur le leader insoumis. Elle a déjà écopé de 2 sanctions. Tout va bien pour elle, elle conserve son fauteuil à l'antenne !

La directrice de la Communication se fait l'écho sur son compte X d'un documentaire sur l'antisémitisme diffusé sur France 5. Problème sur le site de France TV Pro, le doc est illustré par deux photos de Jean-Luc Mélenchon. Après le bad buzz, tout va bien pour elle. A ce jour, pas de remise en cause de sa fonction !

Pour les « People » de France Télévisions, l'exemplarité n'est pas au programme. C'est l'impunité totale.

Une réalité bien différente pour les salarié·e·s attaché·e·s à leur mission de service public.

Le 27 septembre : c'est l'arrachage de cheveux sur franceinfo pour chercher la panne de diffusion entre 7h57 et 8h22. Bravo aux équipes de techniciens qui ont résolu le problème !

Dans le même temps, dans tous les services, c'est la peur de la convocation, le feu nourri des reproches à la moindre anicroche et les commissions de discipline à foison.

Et pour ajouter de la pression à la pression, on a appris que la Cour des Comptes opère une mission flash sur France Télévisions, à la demande de Matignon.

Et ce sont les salarié·e·s, encore une fois, qui paieront l'addition. C'est ce mélange de copinage, de mensonges et de passe-droit à France Télévisions qui arment le bras des censeurs.

Ce mois-ci dans la Gazette :

- Magazines du week-end : une rédaction dans la rédaction, jusqu'à quand ?
- Itinérances 13H : pourquoi travailler dans l'urgence ?
- Chargés d'édition : bientôt une carte de presse ?
- Économies et moyens : la couverture des manifestations prioritaire sur l'étranger
- Licences Microsoft suspendues à la tête du client
- Des convocations à entretien préalable à sanction pouvant aller jusqu'au licenciement à foison

…

Bonne lecture !

Instance de proximité INFO/SPORT du jeudi 12 novembre 2026

Membres de la Direction de l'Information : Julien Duperray, Nicolas Marut

Membres de la RH : Frédéric Debains, Thibault-Alexander Collonniers (Direction du dialogue social)

RH de la Direction des Reportages et des Moyens de l'info : Muriel Bajard-Buono

Représentante de proximité CGT : Cécile Laronce

# Magazines

## Magazines du week-end : une rédaction dans la rédaction, jusqu'à quand ?

Le 17 octobre 2026, des manifestations dégénèrent partout en France. Le 18, après 20H30, un long format est diffusé. Un véritable OVNI éditorial !

Dès le dimanche soir de nombreux salarié·e·s de France Télévisions s'en émeuvent, ainsi que de nombreux téléspectateurs et internautes. Le mardi 20 octobre la CGT publie un tract :

- « 20H de France 2 du 18 octobre : Sous les pavés, la propagande ! » (Lire le communiqué 📎 ).

- Le mercredi 21 octobre, une assemblée générale tente de comprendre comment un tel sujet a pu être diffusé.

- Un nom revient, celui du rédacteur en chef, qui aurait proposé ce format à Philippe Corbé, directeur de l'information, alors à New-York, lequel l'aurait validé.

Depuis des années, ce rédacteur en chef semble gérer une véritable petite société de production au sein de l'information, financée sur son budget, avec ses équipes choisies : aucun JRI de la rédaction nationale et une poignée de journalistes permanents triés sur le volet.

Pourquoi la direction des magazines et celle de l'information laissent-elles perdurer cette exception, alors que les autres magazines travaillent avec les rédacteurs, les JRI et OPS de la rédaction nationale ?

**La direction affirme** que cette question a déjà été vue en commission de déontologie et qu'elle ne relève pas de la compétence de cette instance.

**Les élu·e·s insistent** en faisant remarquer que c'est la seule émission dont est écarté le personnel de France Télévisions, tout ça avec les deniers du service public.

## • Magazine « Successions » : pourquoi faire appel à une société de production ?

Nous avons découvert avec effarement le contenu surréaliste du Magazine « Successions » diffusé dans le 20H week-end du 18 octobre. Nous regrettons l'opacité du recrutement pour ces magazines. Qui décide de détacher une seule rédactrice du service politique pour réaliser ce format ? Est-il vrai que la rédactrice ne va jamais sur le terrain ? Pourquoi ne pas associer davantage de journalistes à ce format pour encourager un regard critique ?

On apprend que les JRI et les monteurs de « Successions » ont tous été recrutés par la société de production Waymel, ce qui enlève de l'activité pour les JRI, monteurs et preneurs de son de la rédaction nationale. Le crash éditorial aurait certainement été dénoncé en amont avec une équipe « maison ». N'y a-t-il pas assez de journalistes, d'opérateurs de prise de son, et de monteurs à FTV pour aller recruter à l'extérieur à l'heure où il faut faire des économies ? Allez-vous changer le casting pour les prochains numéros de « Successions » ?

La direction assure qu'aucun magazine n'enlève de l'activité aux JRI et aux monteurs. Cependant les magazines doivent faire appel à des salarié·e·s extérieur quand les moyens internes ne suffisent pas à couvrir tous les besoins de tournage et de montage. La direction assume de garder le même casting.

Les élu·e·s soulignent que la direction préfère visiblement occuper ses 80 JRI avec des micros-trottoirs et des éléments de sujets à tourner.

Les magazines sont une activité pérenne, les besoins en personnel doivent être couverts par du personnel interne.

# Rédaction nationale

- ## Rappel des règles de savoir-vivre

Serait-il possible de rappeler à l'un des directeurs adjoints, l'importance d'un dialogue respectueux entre un encadrant et une journaliste ?

Faire un retour, signaler une difficulté ou exprimer un désaccord est évidemment nécessaire dans le cadre professionnel. En revanche, l'humiliation ou des propos pouvant être perçus comme offensants ne peuvent constituer une manière normale de communiquer.

Plusieurs journalistes nous ont fait part de leur malaise face à certaines façons de s'adresser à eux. La direction peut-elle rappeler les règles de respect et de bienveillance qui doivent prévaloir dans les relations professionnelles ?

**Le directeur de la rédaction ne voit pas du tout** les cas auxquels il est fait allusion dans cette question. La direction dit que c'est compliqué de répondre. Selon la direction, cet encadrant est quelqu'un que l'on peut aller voir pour en discuter.
La direction engage les personnes à aller le voir pour s'expliquer ou à aller vers la direction de la rédaction pour dire ce qui ne fonctionne pas. Si vraiment il y a un problème il faut aller voir le directeur de la rédaction.

La direction pointe les salarié·e·s alors que le problème n'est pas là. Encore une fois elle botte en touche, incapable d'accepter l'évidence et de faire de la prévention ou même du curatif. En faisant ainsi elle laisse sciemment pourrir la situation.

**Les RP** conseillent aux salarié·e·s de tenir informés les syndicats sur ce dossier. Les RP ont passé le message à la direction, si elle ne l'entend pas, les élu·e·s pourront prendre le relais en CSE.

- ## Lettre d'Amérique de Philippe Corbé sur Substack

Le directeur de l'information a-t-il fait une demande de collaboration extérieure pour sa participation à la plateforme américaine Substack ? Perçoit-il une rémunération pour cette collaboration ?

**La direction déclare** que cette question a été évoquée et validée lors de l'embauche du Directeur de l'information par France Télévisions, comme cela avait été évoqué et validé lors de son embauche à Radio France. Sur Substack il publie une lettre d'Amérique car il est passionné par les Etats-Unis.

**Les RP regrettent** de ne pas savoir s'il est rémunéré pour cela. Une réponse claire est souhaitable.

- ## Service culture : priorité à la culture

Les 14 journalistes du Service Culture seront-ils toujours prioritaires pour lancer, tourner et monter les sujets culture pour les différentes éditions ?

Les 14 journalistes du Service Culture seront-ils toujours en charge du « tac au tac », un format inventé par le service pour mettre en scène des interviews de personnalités du monde de la culture ?

**Le directeur de la rédaction se veut rassurant** : oui les journalistes du service culture seront toujours prioritaires pour tourner des sujets culture.
Les **RP** ne manqueront pas de suivre l'évolution de ce service.

- ## Prime pour les JRI ayant fortement contribué à franceinfo canal 16 : une prime à la carte ?

Lors d'une précédente instance de proximité, le principe d'une prime destinée à récompenser l'investissement des JRI ayant beaucoup travaillé pour franceinfo canal 16 avait été évoqué par un syndicat. Cette question a été remise sur la table par le même syndicat sans qu'une réponse ne soit donnée. Il s'agirait d'un ou deux JRI…

**Le directeur de la rédaction dit qu'il ignore** tout de ce dossier.
**La CGT** dénonce le manque de transparence et demande l'application des mesures de rattrapage comme le préconise le plan d'action voté en CSE en avril dernier suite au rapport CEDAET. Un plan d'action qui n'est toujours pas mis en œuvre.

- ## JRI : opacité des tableaux de service

Les tableaux de service ne sont pas systématiquement affichés ni même transmis par mail le vendredi pour la semaine suivante dans certains services, notamment au service JRI. La direction peut-elle veiller à mettre fin à ce dysfonctionnement ?

**La direction admet** que l'organisation est la suivante : diffusion hebdomadaire dématérialisée transmise tous les vendredis. Mise à jour quotidienne qui permet une plus grande souplesse.

- ## Bureaux de France 2 : ratio sujets unitaires / éléments

Les élu·e·s souhaiteraient connaître le ratio de sujets unitaires vs tournages d'éléments dans les bureaux de France 2 en région sur les 10 derniers mois.

**Le directeur de la rédaction a fait les comptes :** Au dernier pointage fin septembre/mi-octobre c'est plutôt moitié moitié avec légèrement plus d'éléments que d'unitaires. La direction dit être attentive car elle avait noté une recrudescence des éléments par rapport aux unitaires.

- ## Bureaux de France 2 : gilets pare-lame

Les correspondants des dix bureaux de France 2 en région ont reçu ou vont recevoir des équipements de protection, des gilets pare-lame. Qui a pris cette initiative et pour quelles raisons ?

Les correspondants en région sont-ils susceptibles d'être des cibles de personnes armées ? Dans quelles circonstances le port de ce gilet est-il envisagé par la direction ?

**Le directeur de la rédaction confirme que ces gilets qui ne sont pas des gilets pare-balles mais bien pare-lame,** sont des protections anti-couteau. Ils sont distribués sur certaines manifestations. Ils sont disponibles au magasin de la rédaction, à discrétion. C'est un gilet assez léger. Il n'y a pas d'obligation à le porter. La direction affirme qu'aucun salarié ne doit aller sur une mission jugée dangereuse s'il n'est pas volontaire.

- ## Itinérances 13H : pourquoi travailler dans l'urgence ?

Les itinérances 13H avaient un objectif très intéressant : faire découvrir une région avec plusieurs reportages tournés, montés et diffusés dans la même semaine. Quelle est la dernière fois où cet objectif a été tenu ? Combien de fois ces reportages ont-ils été diffusés sur une semaine depuis un an ?

Nous ne comptons plus les sujets diffusés après les retours des équipes, certains sont même encore sur les étagères plusieurs semaines après les tournages.

Quel intérêt de partir avec un monteur si les sujets ne sont pas diffusés au fur et à mesure ? Quel intérêt d'avoir une équipe complète qui reste alors que le JRI et le preneur de son pourraient rentrer avant ? Pour jouer le jeu, les rédacteurs doivent souvent faire des journées à rallonge afin que les sujets soient bien disponibles pour l'édition, et justifier aussi la présence d'un monteur.

Ces itinérances sont lourdes en effectifs, en nuitées, alors même que les équipes se voient refuser des monteurs lors de grosses actualités ou que des sujets sont annulés car ils nécessiteraient deux nuits d'hôtel.

**Le directeur de la rédaction** admet que c'est une vraie question. Ces missions permettent aux monteurs itinérants d'exercer leurs compétences.

**Les élu·e·s demandent** l'intérêt de maintenir cette formule qui coûte cher. Pourquoi ne pas envoyer les monteurs itinérants sur d'autres missions ? Les élu·e·s font remarquer que l'itinérance a commencé à dysfonctionner avec le changement de rédaction en chef.

- Missions : le plein d'essence ou rater son train ou son avion ?

Le prix du carburant a beaucoup augmenté. Le service des missions demande donc actuellement aux journalistes reporters de faire le plein avant de rendre les véhicules de location. Or les équipes n'en ont pas toujours le temps. Il serait beaucoup plus judicieux de souscrire l'option "plein de carburant", avec un tarif au litre très proche des prix pratiqués en station-service. Cette option peut être souscrite directement à l'agence, au moment du retrait du véhicule. La direction peut-elle transmettre cette information au service des missions ?

**La direction prétend** que cette option est prévue dans l'accord-cadre passé avec le loueur Avis mais pas avec Europcar. En tout état de cause la hausse du prix du carburant n'a pas de relation, selon la direction, avec le fait que toute location de voiture doit être retournée à l'agence avec le plein. Cette exigence existe depuis toujours. Il est donc naturel que le service des missions rappelle que les véhicules loués soient retournés avec le plein d'essence, car l'activation de l'option "plein de carburant" représente un surcoût que l'entreprise n'a pas les moyens de prendre en charge.

**Les élu·e·s constatent** que le directeur des missions ne connaît pas notre métier, et l'invitent à venir sur le terrain. Ils comprennent le surcoût que cela peut représenter, mais le temps du reportage n'est pas compressible.

# franceinfo canal 16

- 17 octobre 2026 : quand la rédaction était en première ligne, où était la direction ?

Alors que Paris et plusieurs villes de France étaient touchées par des émeutes et des pillages, un seul rédacteur en chef était présent sur site pour assurer l'édition du samedi.

Dans une telle situation, où étaient le directeur de la rédaction et le directeur de franceinfo canal 16 ?

Pourquoi aucun des deux n'est-il revenu sur site pour épauler l'équipe éditoriale et les salariés mobilisés ?

**Le directeur jure que** la situation était parfaitement gérée par le directeur éditorial (le rédacteur en chef du jour). L'occasion, selon lui, de souligner la qualité de l'antenne ce jour-là avec un juste équilibre entre les revendications et les échauffourées. « *On est tous ensemble, je donne un cap, mon job est de faire en sorte que nos besoins soient au mieux couverts par les capacités de l'entreprise. Nous avons des*

*besoins et l'infrastructure doit répondre à nos besoins pour rendre la marque de franceinfo canal 16 plus puissante.* »

**Il ajoute que le 24 octobre, franceinfo canal 16 a donné la parole aux** manifestant·e·s toute la journée.

- ## Panne de diffusion : comment en est-on arrivé là ?

La panne de diffusion de franceinfo canal 16 le 27 septembre a été vécue difficilement par les équipes, et a abouti après des questionnements sans réponse, au déménagement de l'équipe de franceinfo canal 16 sur le plateau de Télématin.

Plus d'une heure de stress et de tâtonnements entre les salarié·e·s de la technique et de l'éditorial.

Avez-vous des explications sur les causes de cette panne ? Y a-t-il eu des mesures pour pallier les défaillances constatées ? Et avez-vous mis en place des procédures pour faire face à ce type de situation si elle se reproduisait ? Une information a-t-elle été donnée aux salarié·e·s ?

**La direction tient** tout d'abord à remercier les équipes techniques. Le directeur de franceinfo canal 16 s'appuie sur les éléments de réponse de la Fabrique et de l'Ingénierie, Support et Process. Depuis le 31 août les serveurs de franceinfo canal 16 sont basés sur le site de Marcoussis. La fibre entre Marcoussis et le siège est gérée par Colt, un opérateur télécom. Leurs techniciens avaient besoin de faire une intervention sur la fibre, et ils ont coupé le mauvais signal. Or le système n'était pas redondé, donc aucun filet de sécurité. Le problème a été réglé dans l'après-midi grâce aux équipes techniques de FTV qui ont su s'adapter avec souplesse et agilité à la situation pendant que le support fixait le problème.

- ## Chargés d'édition : bientôt une carte de presse ?

Le directeur de franceinfo canal 16 a indiqué lors de l'instance de proximité du 8 octobre dernier que c'était « une hérésie que les chargés d'édition ne soient pas journaliste ». La demande en ce sens de la part de ce collectif de travail a été faite il y a déjà quelques années.

**Les RP approuvent** le directeur et demandent quand ou à quelles conditions les chargés d'édition deviendront journalistes ?

**Le directeur le clame** haut et fort : « *on est tous d'accord* ». Il affirme avoir repéré le professionnalisme d'un chargé d'édition qui est aujourd'hui rédacteur en chef. La direction assure que cette question sera réglée dans la négociation de l'accord collectif, au chapitre de l'évolution des métiers. Faudrait-il encore que la direction donne le cap de cette entreprise, permettant de rouvrir les négociations de l'accord collectif avec les organisations syndicales.

- ## Politique de la porte fermée

Les équipes s'en plaignent, franceinfo canal 16 a changé. Difficile de discuter avec le directeur qui reste claquemuré dans son bureau. Il n'y a pas de dialogue possible, il tient les salarié·e·s à distance. Pourquoi un tel mépris ? Pourquoi ne pas instaurer un climat de confiance ? Les salarié·e·s ressentent un grand gâchis, un rendez-vous manqué.

**Le directeur se dit** stupéfait par cette question : « *Il n'aura échappé à personne que j'ai choisi d'installer mon bureau au 3ème étage, au cœur même de la rédaction. Décision motivée avec la volonté d'être au plus près des équipes.* » Il prétend qu'il est facile de passer devant son bureau et de lui parler, ou de lui envoyer un sms et demander un rendez-vous, ou encore de passer par son assistante pour caler un rendez-vous. Malgré un planning assez chargé, le directeur réserve au moins 30mn aux salarié·e·s voulant échanger avec lui. Il arrive à 7h30, et on peut aussi le voir le matin.

Selon lui c'est inenvisageable de ne pas être avec les équipes.

**Les élu·e·s lui donnent** des précisions : il est difficile de parler seul à seul avec le directeur pour l'alerter d'échanges compliqués avec des rédacteurs en chef. Et souvent le directeur convie ces mêmes rédacteurs en chef au rendez-vous quand le/la salarié·e veut évoquer les problèmes de management. Les salarié·e·s en difficulté préféreraient le voir seul pour qu'il règle les problèmes.

**Les élu·e·s signalent** le comportement d'un rédacteur en chef connu pour malmener ses équipes.

- ## Économies et moyens : la couverture des manifestations avant l'étranger

franceinfo info canal 16 met en avant des économies, notamment sur les maquilleuses, pour dire tout haut qu'elle finance des équipes à l'étranger.

Pourquoi n'y a-t-il pourtant pas eu de relève en Ukraine après le départ de deux équipes de franceinfo canal 16, alors que des moyens financiers sont toujours mobilisés pour envoyer French Live (chargé de la diffusion) sur le terrain ?

**Le directeur de franceinfo canal 16 explique** qu'il a envoyé deux équipes en Ukraine et 3 équipes aux Etats-Unis, ce sont des choix éditoriaux décidés en lien avec la rédaction nationale. La nuit américaine a atteint les 2 points d'audience, « *une grande fierté pour nous tous* ». La vidéo mobile ne peut pas tout fournir. Ce qui conditionne la décision ce sont les moyens financiers. En ce moment nous payons des duplex French Live à 1.200 € HT la journée pour couvrir les manifestations.

- ## Elections en Israël

Pourquoi n'y a-t-il pas eu d'équipe envoyée depuis Paris pour couvrir les élections en Israël ? Le bureau s'est retrouvé surchargé et en difficulté pour répondre aux très nombreuses demandes. Cette actualité était anticipable et aurait mérité un renfort sur place.

**La direction demande** aux élu·e·s de poser la question en commission de déontologie !

- ## 25 mn hebdo remplacé par 12 mn hebdo

Pour la réalisation d'un 25 mn, serait-il possible d'anticiper les thématiques afin de maintenir 5 jours de montage effectif ? Une durée bien nécessaire et essentielle pour fabriquer un tel format.

**Le directeur de franceinfo canal 16 annonce** qu'on ne fait plus de 25 mn, on est passé à 12 mn. Avant nous étions en « surrégime » selon la direction.

Un bel euphémisme pour maquiller les conséquences des diminutions de moyens. Selon la direction, ce nouveau format permet d'être au plus près du thème qui fait l'actualité décidé le mardi.

**Les élu·e·s souhaitent** que le web expose davantage ces formats souvent introuvables sur internet.

- ## 3ème étage : gel et lingettes font défaut

Depuis que les studios et la régie ont quitté le 3ème étage, les salarié·e·s restants se sentent un peu abandonnés...

Alors que les virus réapparaissent et que les postes sont partagés : plus de lingettes désinfectantes à disposition dans l'open-space, pas de gel hydroalcoolique.

Plus non plus de lingettes démaquillantes et de brosses à cheveux pour ceux qui en auraient besoin...

Quand sera-t-il possible d'y remédier ?

**La direction assure** que la demande est transmise au secrétaire général, qui s'en chargera.

# DRM

- ## Médiathèque sur grand écran (suite)

Lors de l'instance de proximité de septembre, la direction avait indiqué qu'elle porterait la demande des documentalistes concernant les écrans incurvés au « *service concerné* ». Qu'en est-il ? Quelle a été la réponse dudit service ?

**La direction explique** que les écrans 5 pouces sont destinés aux salarié·e·s en flex office, les équipes en bureau continuent à travailler avec des écrans standards. Les documentalistes vont voir leurs écrans vieillissants remplacés par des écrans standards car ils /elles ne sont pas en flex office. C'est une question de budget et de dogme. La réponse émane du service support aux utilisateurs et de la direction informatique.

- ## Licences Microsoft suspendues à la tête du client

Début octobre les salarié·e·s de FTV ont traversé une zone de turbulence numérique. Nombreux sont celles et ceux qui se sont retrouvé·e·s sans accès direct à Word ou à leur messagerie Outlook. Un casse-tête sans nom pour les salarié·e·s d'une rédaction d'information. Perte de temps, documents égarés avec ce sentiment étrange de travailler avec un ordinateur dans une époque proche de l'âge de pierre. Mais on a appris que certains journalistes avaient été épargnés par ces désabonnements.

Qui a eu cette idée saugrenue ? Pouvez-vous confirmer que certains journalistes ont été épargnés par ces désagréments grâce à une liste fournie par la direction de l'information ?

Les licences ont-elles été rétablies pour tous les salarié·e·s pour leur permettre de travailler dans de bonnes conditions ?

A la direction de l'info et des sports, qui (métier/fonction) aujourd'hui a encore une licence lourde ?

**La direction de l'informatique l'assume**, sa démarche s'inscrit dans une rationalisation engagée depuis avril 2026. Les listes ont été partagées en amont avec les responsables de la direction de l'info.

Pour les journalistes, un logiciel open source est à l'étude pour qu'ils puissent avoir accès à leurs documents habituels sans besoin de connexion internet.

Le projet a toutefois mis en évidence une difficulté importante de qualité du référentiel métiers/directions, qui explique une partie des affectations inadaptées constatées après la bascule. Plus de 1.000 utilisateurs avaient une direction et/ou un métier

absent ou insuffisamment renseigné. Ces situations font l'objet de corrections au fil des remontées.

# Ressources Humaines

- ## Des convocations à entretien préalable à sanction pouvant aller jusqu'au licenciement à foison

La terreur s'est installée pour de bon à franceinfo canal 16 et à la rédaction nationale. Tout le monde connaît un·e collègue convoqué·e pour des motifs qui ne méritent pas un tel stress et la mise au ban de la rédaction. Une simple explication aurait suffi pour dissiper des malentendus.

De plus, nous constatons deux poids deux mesures en fonction de qui commet la faute. C'est inacceptable.

Quand comptez-vous mettre un terme à cette spirale infernale des convocations à entretien préalable ? Le management par la terreur est illégal et condamné en justice.

Le RH déclare que les entretiens préalables sont seulement organisés lorsque la direction à connaissance de faits qui sont susceptibles de donner lieu à une sanction disciplinaire en application du règlement intérieur de l'entreprise. Ces entretiens sont l'occasion pour les salarié·e·s concerné·e·s de s'expliquer sur les faits qui leur sont reprochés. Ils ou elles ont à chaque fois la possibilité de venir accompagné·e·s par une personne appartenant au personnel de l'entreprise. Les éventuelles sanctions sont prononcées après avoir écouté les explications des personnes mises en cause. La direction préfèrerait s'éviter ce genre d'entretien qui ne sont jamais agréable à tenir.

Les RP insistent. Ces convocations créent un climat d'anxiété et ils regrettent que certaines salarié·e·s jouent les petits délateurs contre leurs collègues.

- ## Natixis : mauvaise surprise

A quand une communication de la RH expliquant aux salarié·e·s que lors d'un versement sur Natixis les montants issus des jours de CET sont calculés en brut, tandis que le placement est exprimé en net ? Aucune mention de ce transfert ne figure dans l'historique sur la plateforme. Cela éviterait des surprises pour les salarié·e·s qui ont vu leur versement amputé de plusieurs centaines d'euros.

**La RH répond** que les droits transférés bénéficient d'une exonération partielle des cotisations de sécurité sociale salariale et d'impôt sur le revenu. Les sommes versées demeurent toutefois assujetties à la CSG et à la CRDS ainsi qu'aux cotisations retraite et prévoyance.

Ces précisions seront apportées lors de la prochaine campagne d'interrogation, mais elles sont d'ores et déjà disponibles sur monespace. En tout état de cause, les sommes transférées sont indiquées sur le bulletin de salaire.

## En cas de besoin vous pouvez contacter vos élu·e·s Représentants de proximité

| | |
|---|---|
| Famille Information et Sports | Cécile LARONCE (*Titulaire*) |
| Famille Production, Fabrication et Technologie | Marie KAISER (*Titulaire*)<br>Florent LE RESTE (*Suppléant*) |
| Famille Communication, Marketing et Études | Isabelle YAYA-HECK (*Titulaire)*<br>Isabelle BILLET (*Titulaire*)<br>Pascal VOISIN (*Suppléant*) |
| Famille Gestion d'entreprise et IMG | Alexis DU RETAIL (*Titulaire*)<br>Karine BRAHIM (*Suppléante*) |
| Vaise (FTR) | Véronique DALMAZ-NICOLAS (*Suppléante*) |

Paris, le 18 novembre 2026